

Sainte-Thérèse, le 22 mars 2018

Par courriel:

Objet : Demande d'accès aux documents concernant la propriété située au 170, boul. Curé-Deslauriers à Mont-Tremblant.

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 12 mars dernier, concernant l'objet précité

Après vérification, nous vous informons que des documents en lien avec l'adresse mentionnée dans votre demande, sont déjà diffusés en ligne. Vous pouvez accéder aux documents à l'adresse suivante :

http://www.demandesinfos.mddelcc.gouv.qc.ca/dossiers/demandes_regionales/5273_fiche.pdf

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (1)